

D'un fragment de la mémoire du monde : à propos des archives d'Édouard Glissant

Il faut voir *Toute la mémoire du monde*, le film documentaire d'Alain Resnais réalisé en 1956, pour se figurer l'événement que constitue l'entrée des archives d'Édouard Glissant à la Bibliothèque Nationale de France (BNF). Les lents et majestueux mouvements de la caméra vous font pénétrer dans l'espace tenu secret de l'institution séculaire, au cœur de ces cryptes fascinantes où des milliers de manuscrits du monde entier dorment ensemble dans l'attente d'un hypothétique lecteur. Par-delà les lignes de rayons et d'innombrables ouvrages, un dédale de salles, de passerelles et d'escaliers constitue le corps intérieur de l'extraordinaire machine. À tous les étages, des hommes et des femmes s'affairent à un interminable chantier : rassembler, inventorier, cataloguer, restaurer, estampiller, organiser, en un mot, toute cette « mémoire du monde ». La voix de Jaques Dumesnil vous accompagne dans cette traversée de la « citadelle silencieuse », évoque « les écrits des civilisations disparues », « tous les signes que la main de l'homme a tracés » et conclue :

Astrophysique, physiologie, théologie, systématique, philologie, cosmologie, mécanique, logique, poétique, technologie... Ici se préfigure un temps où toutes les énigmes seront résolues, un temps où ces univers et quelques autres nous livreront leur clé. Et cela simplement parce que ces lecteurs assis devant leur morceau de mémoire universelle auront mis bout à bout les

Raphaël Lauro (France). Il est chercheur en littérature et enseigne le français et la philosophie au sein du Vassar-Wesleyan Program in Paris. Dans le cadre de sa thèse de doctorat, il a notamment rassemblé et classé les archives d'Édouard Glissant.
raphael.lauro@live.fr

fragments d'un même secret qui a peut-être un très beau nom, qui s'appelle le bonheur. (Resnais, 1956)

Un fragment de la mémoire du monde

En entrant dans cet univers dont aurait pu rêver Borges (1957), dans cette bibliothèque qui rassemble presque « tout ce qu'il est possible d'exprimer, dans toutes les langues », l'œuvre manuscrite d'Édouard Glissant n'a pas simplement été archivée au patrimoine français (75). Elle a soudain et définitivement changé de nature. En franchissant le seul portail de la cour Richelieu, cette œuvre de plus de soixante ans d'écriture est devenue l'un de ces fragments de la mémoire universelle. Tel fut l'événement.

Jusqu'alors gardés dans l'intimité de la vie quotidienne, les carnets d'Édouard Glissant partagent aujourd'hui le même destin que de très anciens manuscrits japonais, chinois, arabes ou persans, non loin des premiers rouleaux de la Torah et des Corans sauvés des flammes. L'imposante somme du *Le discours antillais* (1981) a trouvé sa place auprès de la *Bible* de Gutenberg (vers 1450), du magnifique *Mirâj' Nâmeh* (1436), mais aussi des *Fleurs du mal* (1857), des *Illuminations* (1886), du *Coup de dés* (1897) et du *Tombeau des secrets* (1930). Quant à ses brouillons ou moindres « bouts de papier », ils exigent dorénavant la précaution des gestes que l'on réserve aux plus précieux trésors (2004 : 140). Les voilà conservés pour survivre à l'éternité, du moins pour offrir aux générations futures une trace de cette humanité qui les précéda. Étrange pulsion que celle de l'archive. À quoi bon retenir tous ces signes et tous ces mots sinon pour résister au temps et répondre ainsi à l'une des plus profondes et immémorielles inquiétudes de l'Homme ?

Dans le film d'Alain Resnais (1956), la voix interroge : « Qui sait ce qui, demain, témoignera le plus sûrement de notre civilisation ? » On pourrait en écho se demander quel regard sera porté sur l'œuvre d'Édouard Glissant. Son carnet de voyage sur le Nil, premier jalon des *Grands Chaos*, constituera-t-il un témoignage de notre époque ? Que retiendra ce lecteur qui, dans deux, trois ou dix siècles, demandera à consulter des manuscrits antillais, comme l'on dirait aujourd'hui babyloniens ? Que pensera-t-il de cette dialectique de la terre et du monde, de cette poétique de la relation qui tentait d'infléchir autrement la très ancienne mondialisation ? Que dira-t-il de cet écrivain qui, dans la langue et par le travail de poésie, tâchait lui aussi, chaque jour, d'assembler « la mémoire du futur » ? (Glissant, 1961 : 12).

À défaut de pouvoir présumer de ce que sera cette postérité lointaine de Glissant, nous pouvons découvrir aujourd'hui ce que renferment ses archives, vaste fonds constitué de milliers de pages, de carnets, de lettres et d'innombrables documents de travail qui nous renseignent sur ce que furent ses engagements et ses préoccupations essentielles. Depuis le mois de janvier 2017, celles-ci sont en effet

ouvertes à la consultation et accessibles à tous — autre événement avant leur prochaine numérisation. L'œuvre de Glissant livre donc une part de ses secrets ; se donne, dans son chaos, à l'étude que l'on dit « génétique » ; témoigne de ses perspectives critiques et imaginaires ; révèle aussi ses silences, ses ratures, ses mouvements et ses premiers élans. Heureuse promesse pour l'avenir des études littéraires, cet événement n'avait cependant pas même été imaginé cinq ans plus tôt. En effet, en février 2011, à la mort d'Édouard Glissant, presque rien ne prédestinait cette œuvre à rejoindre les collections de l'ancienne institution royale.

« Je ne suis pas un bon archiviste »

Rappelons d'abord à cet égard qu'Édouard Glissant entretenait un rapport ambivalent aux archives. Dans un entretien accordé en 2004 à l'historien Philippe Artières pour la revue *Genesis*, il exprime « peu de souci » qu'il disait accorder à la « préservation du manuscrit » :

Je ne conserve ni les versions successives, ni les manuscrits. D'ailleurs, depuis trois ou quatre ans, ou cinq ans, j'ai écrit beaucoup de textes, soit pour des conférences, soit pour des revues, et je ne sais pas où ils sont ! Et c'est ma femme, Sylvie, qui désespérément essaie de sauver des bouts de papiers, des machins... Je ne parle pas des romans, je ne parle pas des poèmes, je parle des textes qui composent un vrai livre. (Glissant, 2004 : 140-141)

À la différence d'écrivains tels que Derrida ou Debord, Glissant ne se souciait guère en effet d'organiser lui-même ses propres archives. Ces textes qui « composent un vrai livre », selon son étonnante expression, à savoir les articles ou notes de conférences qu'il rassemblait dans ce que l'on appelle des essais, ces textes-là étaient bel et bien disséminés en une sorte de chaos total à l'image de l'œuvre et du monde que l'écrivain s'attachait à nommer¹. Pour autant, Glissant déplorait cette dispersion tout en la cultivant :

J'ai depuis deux ou trois ans une espèce d'éparpillement de textes qui fait que je ne sais plus où ils sont. [...] Je le déplore ! Un de ces jours, il faudra que je m'y mette et que je recueille... Je veux faire une suite à *Traité du Tout-monde*. Dans le sens de la mondialité, et j'ai plein de textes qui sont là, mais je ne sais pas où ils sont, dans des papiers, dans des caisses, dans des cartons... Mais je sais que

1 Tel fut d'ailleurs tout l'enjeu et toute la difficulté du « dépouillement » de ses archives. L'état signifiant de ce chaos devait absolument être préservé.

je vais les retrouver. J'espère. Il faut croire à la grâce qui permet de retrouver.
Je ne suis pas un bon archiviste! (140-141)

Cette « grâce » était sans doute un autre nom donné à l'effort engagé par sa femme, Sylvie Glissant, pour « sauver des bouts de papiers ». Grâce à elle, précisément, plusieurs versions successives de textes écrits depuis les années 1980 ont été conservées et furent ainsi retrouvées au fil de l'inventaire.

Tel n'est en revanche pas le cas des manuscrits des livres publiés avant les années 1970 et la grande période martiniquaise de l'œuvre — celle de « l'antillanité », de *Malemort* (1975), de *Boises* (1979) et des textes contemporains de la revue *Acoma* qui composeront plus tard *Le discours antillais* (1981). Ces textes semblent, hélas, avoir disparu à jamais. Aussi pourra-t-on se demander ce qu'il est advenu des manuscrits des *Indes* (1955), de *Soleil de la conscience* (1956), du *Sel noir* (1961) et des premiers livres de poèmes — *Un champ d'îles* (1952), *La Terre inquiète* (1954), *Le sang rivé* (1961) —, mais également du *Quatrième siècle* (1964) ou de *L'intention poétique* (1969). Ressurgiront-ils un jour d'une bibliothèque jalousement conservée ? En effet, quelques autres textes de jeunesse ont été retrouvés, dont certains articles des *Lettres Nouvelles* écrits dans les années 1950, des « Notes pour un traité de la décolonisation », probablement rédigées dans les années 1960, ainsi qu'une pièce de théâtre de 1975 intitulée *Parabole d'un moulin de Martinique*, publiée bien plus tard dans *Le monde incréé* (2000).

Quoi qu'il en soit, la disparition de ces premiers manuscrits, dont certains avaient été confiés ou offerts à des amis, tout comme celle de lettres abandonnées dans un appartement quitté « à la cloche de bois », reflète là encore le rapport ambivalent, mais également tardif et électif de Glissant à l'égard des archives (Roullier et Demarcq, 2010 : 53). En effet, les carnets autographes de ses plus récents romans et poèmes étaient rangés, chez lui, dans une bibliothèque fermée par une porte de verre, sans doute pour éviter de les voir apparaître un jour à ses dépens, comme ce fut le cas, dans des salles de vente. D'autres, plus anciens, avaient de même été confiés à sa fille ou étaient conservés à Asnières, chez ses beaux-parents, dans une grande malle que nous retrouverions quelques mois après sa mort. Autrement dit, Glissant tenait à conserver certaines de ses archives tout en les dispersant. *Malemort* (1975), *Boises* (1979), *La case du commandeur* (1981), *Le discours antillais* (1981), *Pays rêvé, pays réel* (1985), *Mahagony* (1987), *Poétique de la relation* (1990), *Fastes* (1991), *Tout-monde* (1993), *Les Grands Chaos* (1993), *Faulkner, Mississippi* (1996) ou *Sartorius* (1999) sont de fait aujourd'hui les principaux titres dont le lecteur pourra amplement consulter les carnets ou riches ensembles manuscrits. Ceux-là, qui sont esthétiquement les plus beaux, témoignent d'un soin méticuleux accordé à ce que l'on serait de fait tenté d'appeler leur « mise en scène » et signalent par là un goût prononcé pour le bel objet écrit.

Ce double rapport, qui évolua au fil des ans vers un plus grand souci de l'archive, se reflète ailleurs dans la pensée de l'auteur. En 2005, dans *La Cohée du Lamentin*, Glissant écrivait ainsi : « S'il faut noter ici l'activité d'accumulation de données qu'est l'organisation des archives, c'est parce qu'elle est sourdement liée à l'autre vieux rêve de la pensée continentale, le désir de filiation » (173). Pour lui, les « archives écrites ou documentaires » procédaient d'une « volonté délibérée de perpétuation » à la différence des « archives orales, qui sont les expressions d'un instinct le plus souvent collectif, où le désir de pérennité n'a pas eu de part prépondérante » (173). Pour autant, celui qui ne fit pas œuvre de conteur, mais bien d'écrivain, qui n'eut de cesse d'archiver ses propres articles et textes prononcés à l'oral dans de nombreux essais, celui-là accordait au travail de l'archiviste « scientifique » le mérite de faire « concourir des données éparses » (173). Là encore, sa position était double. Méfiant envers les pulsions généalogiques et les quête de « légitimité », il reconnaissait le processus relationnel qui consiste à mettre bout à bout ou ensemble des éléments divers sans prétendre nullement « garantir la filiation » (173). Telle était d'ailleurs la méthode de composition de ses « vrais livres » et ce depuis longtemps. Ainsi expliquait-il en 1973 à Wilbert J. Roget comment il avait écrit *L'intention poétique* :

Beaucoup des textes de *L'intention poétique* ont été publiés en revue, en particulier *Les Lettres Nouvelles*. Mais j'ai toujours eu l'intention d'écrire ce livre. Par conséquent, on peut dire que ce n'est pas par hasard que j'ai choisi, par exemple, d'écrire un article sur Reverdy ou sur Segalen, etc. C'est parce que ça me paraissait entrer dans le sujet du livre. Par conséquent, *L'intention poétique* n'est pas un recueil. L'intention était là avant que j'écrive les articles. (Roget, 1975 : 35)

Cette méthode qui se développa plus tard en une pensée du passage de l'oral à l'écrit est également celle que Glissant explique en d'autres termes dans les dernières pages de *Poétique de la relation* ou de *La Cohée du Lamentin* et que l'on retrouve dans *Le discours antillais*. Autrement dit, Glissant se faisait lui-même archiviste dans ses essais. Cela explique d'ailleurs que ses textes disséminés dans les différents lieux qui furent les siens — en Martinique, à Paris et à New York après un séjour de quelques années à Baton Rouge, en Louisiane — aient malgré tout été conservés et non pas abandonnés ou détruits dans une volonté délibérée de ne rien garder — comme a pu le faire le philosophe Jean-Luc Nancy et avant lui nombre d'écrivains. « En art comme en littérature, l'œuvre tend à s'éparpiller, occuper de l'espace, s'installer, pour tenter de vaincre l'angoisse non représentable du temps », écrivait-il dans *La Cohée du Lamentin* (174). Peut-être était-ce là, pour lui, une manière de résoudre la contradiction et d'exprimer son propre rapport à l'archive.

Enfin, malgré la méfiance qu'il nourrissait à l'égard de ce « vieux rêve de la pensée continentale » qu'il entrevoyait derrière la pulsion d'archive, Édouard Glissant décida en 2008 de rassembler ses écrits, de « mettre de l'ordre dans ses papiers » et me confia la tâche de l'assister dans cette entreprise. Au terme de deux ans de rencontres hebdomadaires, un premier inventaire d'une partie des documents qu'il conservait chez lui, Boulevard des Invalides, contribua à ce que quelques dossiers d'archives relatifs aux années 2000 soient constitués. Pour autant, seuls les textes et les documents de travail (invitations, programmes de colloques, mémoires d'étudiants) furent en ce temps réunis, au détriment de la correspondance et de très nombreux autres textes renfermés dans des cartons. Tout un pan de l'œuvre restait donc à identifier. En décembre 2010, alors qu'il était affaibli, Édouard Glissant me demanda de « poursuivre le travail de Baudot » et de continuer à établir l'inventaire bibliographique que ce dernier avait magistralement entrepris bien des années plus tôt. Pour lui, telle était la méthode à suivre afin de retrouver les textes oubliés ou plus confidentiels (articles, entretiens, préfaces, textes de catalogues), d'organiser un classement chronologique et de reconstituer ainsi la genèse de ses essais. Près d'un mois plus tard, le 3 février 2011, Édouard Glissant s'éteignait à Paris sans laisser de testament ni même imaginer ce à quoi son souhait conduirait. Parce que le travail amorcé avec lui s'achevait, un autre devait commencer.

Des événements qui précédèrent le classement du « Trésor national »

Jusqu'alors confiées à des parents ou amis qui en retenaient quelques éléments, gardées dans des appartements, des caves ou des garde-meubles loués pour l'occasion, les archives d'Édouard Glissant étaient, en dépit de sa volonté, promises après sa mort à un éclatement plus radical encore que celui qui avait été le leur de son vivant. Parmi ses héritiers, la tendance était en effet plutôt au partage qu'à la mise en commun. Sans la persévérance de Sylvie Glissant, ces archives n'auraient sans doute pas pu être préservées comme elles sont assurées de l'être aujourd'hui.

Au début de l'été 2011, elle trouva en effet le courage de se mettre à rassembler les écrits dispersés. En ce temps, son intention était de créer une Fondation Édouard Glissant, un lieu indépendant, éventuellement relié à l'Institut du Tout-Monde², dont la vocation première aurait été d'accueillir des chercheurs et des étudiants autour de la bibliothèque personnelle et des manuscrits de l'écrivain³. C'est donc dans cette perspective qu'un nouveau travail de rassemblement et d'inventaire des archives commença, quelques mois seulement après la mort du poète. De nombreux

2 L'Institut du Tout-Monde est une association créée à Paris en 2006 par Édouard Glissant.

3 Ce projet avait été suggéré et conçu par Christopher Yggdre, alors chargé du Fonds de dotation de la styliste Agnès B., laquelle avait notamment créé une « Chaire nomade » pour Édouard Glissant.

cartons venus de New York, de Paris, d'Asnières et de différents garde-meubles furent réunis à la rue Malebranche, dans le dernier appartement où vécut Édouard Glissant, puis dans un autre lieu où Sylvie Glissant me confia la responsabilité du dépouillement et de l'inventaire des archives.

Faute d'accord familial, ce projet de fondation dut néanmoins être assez vite abandonné. Nul ne savait donc ce qu'il adviendrait des archives. Cependant, les impératifs propres à toute succession exigeaient que des décisions soient prises. Ainsi fut-il décidé que les manuscrits, les archives, mais aussi la collection d'art d'Édouard Glissant et tous ses biens devaient être vendus. L'œuvre devait donc être divisée, équitablement répartie. Un libraire parisien fut chargé de l'estimation des manuscrits, des lots furent constitués. Quand bien même l'intérêt, pour tous, ayant-droits, potentiels acquéreurs, mais aussi futurs chercheurs, était que l'œuvre ne soit pas dispersée et qu'elle ne constitue qu'un seul ensemble, certains manuscrits risquaient bien d'être cédés « à la pièce ». Personne ne savait alors vraiment le sort qui serait réservé aux brouillons, aux tapuscrits à peine annotés, à la correspondance, ni aux nombreux documents de travail qui ne présentaient guère de valeur pour un collectionneur.

Afin de préserver l'œuvre dans sa totalité et d'éviter cet éclatement que l'on pouvait redouter, deux solutions se présentaient : ou bien une institution étrangère acceptait d'acquérir l'ensemble des archives, ou bien celles-ci devaient être classées « Trésor national » par le Ministère de la Culture français. Telle est en effet la procédure administrative qui permet d'interdire la sortie du territoire d'une œuvre ainsi reconnue et oblige par conséquent l'État français à se porter acquéreur. La volonté des héritiers d'Édouard Glissant penchait davantage vers cette deuxième option même si la bibliothèque Beinecke de Yale pouvait être intéressée puisque celle-ci avait acquis quelques années plus tôt — à la surprise de Glissant — les manuscrits de *La lézarde* (1956) et de *La tragédie d'Askia* (1956), pièce de théâtre inédite. Au terme de plusieurs mois de longues négociations, un accord familial fut trouvé, qui consistait à rassembler les lots précédemment établis. Ne manquait plus que l'intervention de l'État français pour préserver cette œuvre du risque de dispersion qu'elle encourait.

Vers la fin du printemps 2014, une commission consultative mandatée par le Ministère de la Culture examina une première fois le fonds rassemblé au cours des trois années précédentes et estima que celui-ci ne répondait pas aux critères d'un « Trésor national ». Si l'on peut imaginer que cet ensemble fit peut-être les frais d'un défaut de considération de la part des experts français à l'égard d'une œuvre identifiée comme étant « francophone » ou « antillaise », il faut bien dire que les archives d'Édouard Glissant, lacunaires et fragmentaires, présentaient malgré tout un manque regrettable.

En novembre 2014, un deuxième examen fut demandé. Entre-temps, en effet, d'autres documents avaient été retrouvés et intégrés à l'ensemble des archives, dont

une partie substantielle des notes préparatoires au *Le discours antillais*. Un ensemble plus riche constituait alors le dossier relatif à ce livre majeur. Cette fois, la commission facultative se prononça en faveur du classement et Fleur Pellerin, Ministre de la Culture, soutenue par Christiane Taubira, alors Garde des Sceaux, classa ces archives en tant que « Trésor national ». L'annonce fut publiée au *Journal Officiel* le 18 décembre 2014. L'œuvre manuscrite de Glissant se voyait assurée d'être préservée dans sa totalité.

Ainsi classées « Trésor national », les archives étaient alors destinées à rejoindre la BNF — même si d'autres institutions nationales ou régionales auraient éventuellement pu les acquérir. Grâce à l'intervention de quelques mécènes, fidèles amis d'Édouard Glissant engagés depuis plusieurs années dans le soutien aux divers projets de l'Institut du Tout-Monde, la BNF put réunir les fonds nécessaires à l'acquisition de ces manuscrits.

En mai 2016, les cartons et boîtes d'archives entrèrent enfin dans ce lieu chargé d'histoire et de mémoire alors en plein chantier de rénovation. Faute de place ou par un mystérieux signe du destin, ceux-là furent déposés dans les cryptes réservées aux manuscrits orientaux, à quelques pas des manuscrits japonais et de leurs si belles miniatures. Mystérieux signe, en effet, car dans son dernier livre, *La terre, le feu, l'eau et les vents*, publié en 2010, un an avant sa mort, Glissant regrettait ceci : que « le monde infiniment connu, qui n'est pas le monde, est allé en Ouest » (13). « *Tout en Ouest ! Tout en Ouest !* », disait-il avant d'ajouter : « Submergés, nous savons peu, naïfs, des mots du Levant. Les Levants seraient aussi bien des Couchants, pour ceux qui ne considèrent que les allures du vent. Ces mots d'Est, nous les devinons au loin » (2010 : 13). Cinq ans après sa mort, les mots d'Édouard Glissant rejoignaient précisément ces mots d'Est et du Levant...

Une pensée du monde

L'annonce de l'entrée des archives personnelles de Glissant au sein des collections de la BNF fit toutefois grincer quelques esprits. Aux Antilles, certains régionalistes auraient préféré que celles-ci demeurent en Martinique, dans son pays natal, pour la seule raison qu'une œuvre de l'esprit devrait être éternellement attachée à son lieu d'origine. Dans l'hexagone, d'autres remirent en question la légitimité de ce classement « Trésor national ». Anthropologiquement intéressantes, ces réactions survenues de part et d'autre de l'Atlantique illustrent l'entre-deux dans lequel se tenait Glissant. D'un côté, les Antilles et la Martinique qui ne lui accordèrent guère d'attention de son vivant, mais revendiquent aujourd'hui son héritage. De l'autre, une France métropolitaine toujours un peu hautaine à l'égard des écrivains francophones quoique désormais disposée à les inviter dans ses cénacles et à expurger sa culpabilité.

Face à ces réactions, rappelons très simplement qu'Édouard Glissant quitta la Martinique en 1946, à l'âge de dix-huit ans, qu'il ne revint s'y installer qu'en 1964, pour une période d'environ quinze ans, et qu'il vécut donc près de cinquante ans ailleurs dans le monde, dont de très nombreuses années à Paris. Rappelons également que l'entrée de ses archives à la BNF n'était pas sans précédent. En 2001, à l'occasion d'une exposition consacrée aux « Brouillons d'écrivains », il avait en effet prêté à l'institution deux de ses plus beaux manuscrits : celui du roman *Tout-monde* et celui de *Faulkner, Mississippi*, essai qu'il consacra au romancier qu'il admirait pour être parvenu à « dire, sans dire, tout en disant » (Glissant, 2007 : 61). Ému de voir ses carnets parmi les manuscrits de Balzac, Hugo, Flaubert, Zola, Proust, mais aussi Aragon, Sartre et combien d'autres encore, il envisagea alors de les confier un jour à la bibliothèque⁴. Si la présence de ses écrits aux côtés de chefs-d'œuvre de la « grande littérature française » pouvait représenter une manière de consécration aux yeux de celui qui, toute sa vie durant, souffrit secrètement d'un manque de reconnaissance, elle pouvait aussi répondre à un plus évident désir d'ouverture. Glissant tenait en effet à décroquer l'espace des « littératures francophones » et à s'affranchir des cadres identitaires dans lesquels il se voyait et se voit encore parfois enfermé. Enfin, ne rêvait-il pas lui aussi d'un « lieu-commun » où se rencontreraient toutes les pensées du monde ?

Son *Anthologie de la poésie du Tout-monde* est l'un des ultimes signes de ce songe totalisant qui parcourt l'intégralité de son œuvre. Dès les premières lignes, Glissant annonce : « L'étendue du poème n'est pas infinie, il rencontre tout de suite les autres poèmes du monde, en un lieu évident et secret que tout poème donne à pressentir. [Et] nous ne pouvons distraire de cette communion aucune discrète inspiration qui soit » (2010 : 13). Le poème devait selon lui refléter cette « totalité du Tout-monde » qu'il définissait comme « la quantité réalisée de toutes les différences du monde, sans que la plus incertaine d'entre elles puisse en être distraite » (19). Aussi n'est-ce pas par hasard qu'il évoquait plus loin « les mots du Levant », *tankas* et *haïkus* du Japon, puis les langages d'Afrique et les « voix » de l'Amérique Latine (14). L'intention du poète visait à faire entendre ce « raccordement des paroles écrites ou déclamées » dont ce livre se voulait être un fragmentaire écho (15). À la fin de sa préface, Glissant ajoutait : « Cette route au long de laquelle les foules des poèmes du monde vantent leurs stèles, nous l'éprouvons bruissante, parfois nous la parcourons dans les cris et les démesures, mais nous voyons qu'elle mène, à la fin, au silence le plus uni, où chacun se trouve et s'estime » (19). Ce « silence le plus uni où chacun se trouve et s'estime », ce « lieu-commun » dont il rêvait, n'était autre que celui de l'imaginaire que nourrit et véhicule la langue lorsqu'elle vise à dire le monde dans sa particularité comme dans son étendue commune et partageable (19). On peut aussi imaginer, aujourd'hui, plus prosaïquement, qu'il est celui de ces cryptes où des

4 Cette information nous a été communiquée par les conservateurs de la BNF.

textes écrits à toutes les époques et dans toutes les langues se fréquentent dans le silence le plus total. □

Bibliographie

- BAUDOT, A. (1993) : *Bibliographie annotée d'Édouard Glissant*, coll. Inventaire, série Écrivains francophones, no. 2, Éditions du GREF, Toronto.
- BORGES, J. L. (1957) : « La Bibliothèque de Babel », *Fictions*, Gallimard, Paris, p. 75.
- GLISSANT, É. (1961) : « Le monde légendaire de Cárdenas », *Cárdenas*, Galerie du Dragon, Paris, p. 12.
- _____ (2004) : « Je ne suis pas un bon archiviste ! », entretien avec Philippe Artières, *Genesis. Revue internationale de critique génétique*, no. 23/04, pp. 140-141.
- _____ (2005) : *La Cohée du Lamentin. Poétique V*, Gallimard, Paris.
- _____ (2007) : *Mémoires des esclavages*, Gallimard/La documentation française, Paris.
- _____ (2010) : *La terre, le feu, l'eau et les vents. Une anthologie de la poésie du Tout-monde*, Galaade, Paris.
- Journal Officiel de la République Française* (2014), texte 152, avis no. 2014-17 de la Commission Consultative des Trésors Nationaux, 18 décembre, <<http://www.legifrance.gouv.fr>> [18-12-2014].
- RESNAIS, A. (1956) : *Toute la mémoire du monde* (film).
- ROGET, W. J. (1975) : « Entretien du 6 août 1973 avec Wilbert J. Roget », « Édouard Glissant and Antillanité », thèse de doctorat de philosophie, University of Pittsburg, p. 35.
- ROULLIER, C. et J. DEMARCO (2010) : « Édouard Glissant ou le crépitement perpétuel », *Fusée*, no. 17, p. 53.

Pages internet renvoyant vers l'avis du Journal Officiel

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=2DEBF15E91431D9214FC5A2339B1E99F.tpdila13v_1?cidTexte=JORFTEXT000029918336&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000029917267

<http://www.edouardglissant.fr/tresor-national/aviscommission.pdf>

<http://www.edouardglissant.fr/tresornational.html>